Journées disciplinaires éducation musicale 2017



Christine Masse-Guépratte Inspectrice d'académie IPR STRASBOURG LE 29 MAI
THANN LE 30 MAI
WITTELSHEIM LE 30 MAI
COLMAR LE 31 MAI
STRASBOURG LE 1^{ER} JUIN
BARR LE 1^{ER} JUIN
DIEMERINGEN LE 2 JUIN

Ordre du jour

- ▶ Informations (30 mn)
 - LSU (arrêté du 31 décembre 2016)
 - Référentiel de compétences (arrêté du 18 juillet 2013)
 - Ressources Degesco socle et EM
- ▶ Travail et production de ressources en groupes (1h30)
- ► Restitution (1h)

Les compétences à construire

- Celles (et seulement celles) du programme
 - Réaliser des projets musicaux d'interprétation ou de création
 - ▶ Écouter comparer, construire une culture musicale commune
 - Explorer, imaginer, créer et produire
 - ▶ Échanger, partager, argumenter et débattre
- ► Celles du socle commun organisées en domaines dont le 1^{er} est lui-même décliné en 4 objectifs
 - ► Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral
 - ► Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et le cas échéant, une langue régionale
 - ► Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifique ou informatiques
 - ► Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
 - Méthodes et outils pour apprendre
 - ► Formation de la personne et du citoyen
 - Systèmes naturels et systèmes techniques
 - ▶ Représentations du monde et de l'activité humaine

Sans oublier les vôtres qui donnent le cadre

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (acteurs du service public)

les valeurs de la république, processus d'apprentissage, prise en compte diversité des élèves, orientation, principes éthiques, maîtrise de la langue française, intégrer les éléments de culture numérique nécessaire, coopération pédagogique, parents d'élèves, partenaires, démarche individuelle et collective de développement professionnel...

14 compétences

Compétences communes à tous les professeurs (experts disciplinaires)

Savoirs disciplinaires et didactiques, langue française, construction et mise en œuvre des situations d'apprentissage, prise en compte de la diversité des élèves, socialisation, évaluation des progrès et des acquisitions,

5 compétences

http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html

Les compétences à valider LSU: arrêté du 31 décembre 2016

- ► Celles des attendus de fin de cycle en 6ème et en 3ème (BO, page 281)
 - Mobiliser des techniques vocales et corporelles au service d'un projet d'interprétation ou de création
 - ► Identifier, décrire, commenter une organisation musicale complexe et la situer dans un réseau de références musicales et artistiques diversifiées
 - Concevoir, créer et réaliser des pièces musicales en référence à des styles, des œuvres, des contraintes d'interprétation ou de diffusion
 - Présenter et justifier des choix d'interprétation et de création, justifier un avis sur une œuvre et défendre un point de vue en l'argumentant
- Celles construites au fil du cycle (en gardant en mémoire les attendus de fin de cycle)
- ▶ Celles du socle commun construites dans le cours d'éducation musicale

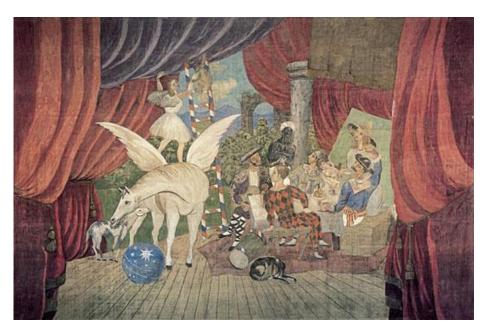
Pour info, au C4, les bilans périodiques comportent au moins

- 1. Un bilan de l'acquisition des connaissances et compétences et des conseils pour progresser.
- 2. Un suivi des acquis scolaires de l'élève qui mentionne, pour chaque enseignement du volet 3
 - o les principaux éléments du programme du cycle travaillés durant la période ;
 - o les acquisitions, progrès et difficultés éventuelles de l'élève ;
 - la note de l'élève ou tout autre positionnement de l'élève au regard des objectifs d'apprentissage fixés pour la période.
- 3. Une indication des actions réalisées dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, ainsi qu'une appréciation de l'implication de l'élève dans celles-ci.
- 4. La mention et l'appréciation des projets réalisés dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires, en précisant la thématique travaillée et les disciplines d'enseignement concernées.
- 5. Le cas échéant, la mention et l'appréciation des projets mis en œuvre durant la période dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle, du parcours citoyen et du parcours Avenir.
- 6. Le cas échéant, la mention des modalités spécifiques d'accompagnement en cours mises en place, parmi la liste suivante : (PAP, PPRE, PPS, ULIS, UPE2A, SEGPA)

Dans l'espace du cours et lors de sa conception (séquence, séance, évaluation

- ▶ il s'agit d'inventer les situations qui vous permettent d'observer (pour accompagner, remédier, évaluer) les élèves sous les 2 angles (S4C et musique)
- Or, les situations sont celles installées dans le cours d'éducation musicale et/ou à la chorale et/ou en sorties scolaires





Par exemple dans le montage d'un projet musical

Nom & Prénom élève		Avis élève				Avis professeur			
Classe Titre séquence		Maîtrise			Maîtrise				
	Insuffisante	Fragile	Satisfalsante	Très bonne	Insuffisante	Fragile	Satisfalsante	Très bonne	
Je sais utiliser le réservoir de notes proposé pour improviser.									
Je respecte le cycle pour improviser, avec ou sans aide.									
J'assume ma responsabilité dans le groupe (chant, impro)									
1 Je me repère dans l'écoute de l'interprétation de Bye bye Blackbird travaillée en classe									
 Je me repère dans une autre version de Bye bye Blackbird non travaillée en classe 									
 Je me repère dans l'écoute d'un autre standard de jazz 									
Je sais exprimer et argumenter mon avis personnel,									
J'écoute celui des autres pour enrichir le mien									

Ressources mises en ligne bientôt

L'équipe académique de Strasbourg, en binôme avec celle de l'académie de Rennes a participé à l'élaboration de ressources nationales identifiées sous la commande de la Direction Générale de l'Enseignement scolaire (Dgesco):

évaluer en éducation musicale et au bénéfice des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Les propositions seront organisées dans des tableaux qui placent l'élève au centre encadré par l'intitulé des compétences déclinées en Éducation musicale d'un côté et celles transversales du socle de l'autre côté.

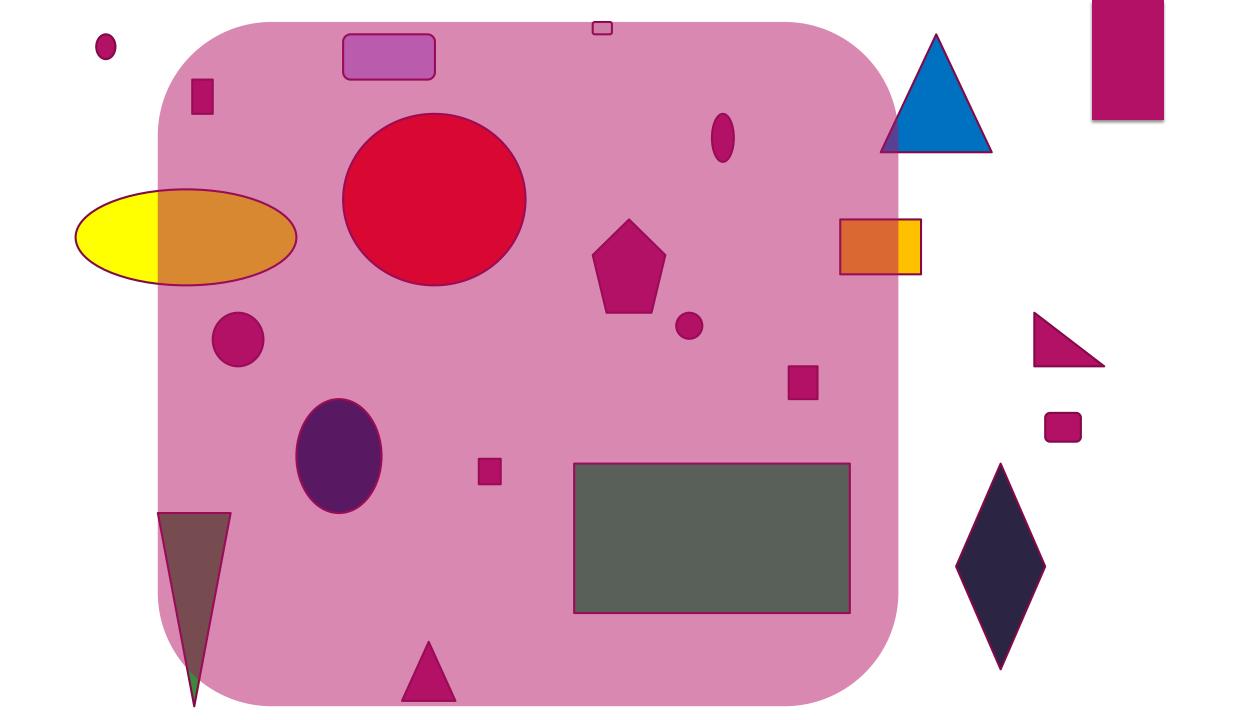
La questionnement à propos de l'enseignement et de l'évaluation par compétences

- ▶ favorise,
- **►**Induit
- ▶enrichit,
- ▶répond à
- celui de la différenciation

Le projet musical

Objet pédagogique par excellence pour répondre à l'hétérogénéité d'une classe

- Mise en activité de tous les élèves selon leurs talents, leurs difficultés (école inclusive)
- Prise de risque, projection dans le temps (\$4C dom 2)
- Responsabilité, organisation, respect de l'autre
- Mémorisation, concentration
- ► Compréhension de l'œuvre collective, travail en équipe, dialogue constructif
- Usage du numérique
- ► Compréhension et respect de la règle
- **...**



À partir de ces précisions et forts de vos expériences mises en commun, à vous de bâtir un projet qui, à travers des objets sonores de diverses difficultés (de mise en œuvre pour l'élève) place chacun des collégiens d'une classe donnée (un flutiste, un dyslexique, 4 pianistes, un batteur, un élève issu de Segpa, des voix aigues, ...) dans une situation d'estime de soi, de progrès, d'acquisition de connaissances, d'installation d'un savoir faire, et d'un savoir être.

Retrouvons nous dans 1H30 pour échanger et faire une critique constructive de vos propositions

Les arrangements inventés et discutés lors des ateliers seront prochainement postés sur le site afin que chacun puisse les expérimenter, les modifier et les exploiter.

Roxanne (the police), Emmène moi (Boulevard des airs), Sur ma route (black M), Ça se mélange (création), Game of thrones (B.O de la série), C'est toi que je t'aime (les Inconnus), L'étranger (Indochine), 7 years (Lukas Graham) et bien d'autres encore.